

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 11 (1940)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 2.15.83	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 9.40.07	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 2.16.57
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J., Delémont.

SOMMAIRE :

**La protection de la nature dans le Jura. — L'étang de la Gruyère.
La protection de la nature en Ajoie et les champs de narcisses
de Damvant. — Notice sur le parc jurassien de la Combe-
Grède.**

La protection de la nature dans le Jura

Le présent *Bulletin* a été mis spécialement à la disposition de la commission jurassienne pour la protection de la nature ; nos membres savent que cette commission est l'un des rouages de l'A. D. I. J., et qu'elle fut créée sur l'initiative de l'actif président de l'Association, M. Reusser. Depuis sa création, en 1937, elle a publié chaque année le rapport de son activité dans le *Bulletin*, et les membres de l'A. D. I. J. ont pu se rendre compte que le travail qu'elle effectue a pour but, avant tout, de maintenir la flore et la faune jurassiennes dans son intégrité. Des résultats positifs ont déjà été obtenus. Actuellement la commission a en chantier diverses questions, dont les principales sont la mise sous protection de *l'Étang de la Gruyère* et celle des *narcisses de Damvant*.

M. le Dr H. Minder, médecin à Tramelan, le dévoué président de la Société pour l'Étang de la Gruyère, nous dit, en termes poétiques, dans un article que nous publions à la suite de ces lignes, la beauté de ce joyau jurassien.

L'A. D. I. J. recherche et appuie avant tout le développement économique de notre Jura. Mais nous ne vivons pas que de pain. L'œil, l'âme aussi veulent une nourriture, et cette nourriture c'est dans la contemplation d'une nature non faussée par la main des hommes que nous pouvons la trouver. Nous avons déjà dans